Cfdt
des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

DOTC Paris Nord

Mars 2011

TOUS EN GREVE

Mardi 29 mars 2011

Depuis plusieurs mois, les restructurations se multiplient au sein de La Poste. Aucun service, aucune activité professionnelle ne sont épargnés. Même la filière RH, garante de l'unité et de l'égalité de traitement des agents est aujourd'hui attaquée.

Productivité et réduction des coûts sont devenues les maîtres mots d'une politique économique destructrice pour l'emploi et les conditions de travail.
Cette course effrénée à la réduction des coûts a des conséquences néfastes sur la santé des Postières et Postiers. Plusieurs milliers d'agents ne savent plus où ils se situent au sein de La Poste. Dans ce contexte, l'encadrement n'est également pas épargné.

Cette situation accentue le mal être au travail pour de nombreux postiers et postières. La Poste est responsable de la santé physique et mentale de son personnel. A plusieurs reprises, les organisations syndicales ont alerté La Poste sur les conséquences de cette politique en matière de santé au travail et sur la nécessité de remettre au cœur des organisations les agents et leurs conditions de travail.

Nous n'avons pas été entendus.
La Poste a préféré faire la sourde oreille

Les organisations syndicales de la Poste CGT – SUD – CFDT – CFTC se sont rencontrées à plusieurs reprises. Ensemble, elles exigent de La Poste :

- l'arrêt des réorganisations qui entraînent des suppressions d'emplois, une baisse de la qualité de service et des missions de service public (accessibilité, confidentialité, proximité, fiabilité),
- Que les personnels et leurs représentants soient écoutés, entendus sur les questions d'organisation, de contenu de finalité du travail…,
- Le maintien de l'unité et la complémentarité des métiers de La Poste, des emplois, l'arrêt de l'externalisation d'activités entières vers les filiales et, ou les sous-traitants,
- les emplois nécessaires à l'accomplissement des tâches, à l'amélioration des conditions de vie et de travail et la santé des agents,
- D'intégrer la reconnaissance de la pénibilité des activités, les risques psychosociaux et la prise en compte de la vie personnelle dans les nouvelles organisations ou dans les nouvelles activités ;
- Le maintien des CHS CT de proximité et l'élargissement de leurs prérogatives,
- Le respect des droits et expressions des personnels et ceux en matière de congés, d'ASA familiales, le paiement intégral des heures supplémentaires, le respect des libertés syndicales,

Les richesses créées à la Poste doivent servir à répondre aux revendications des postiers et au développement du service public postal.

SOYONS DONC NOMBREUX EN GREVE MARDI 29 MARS 2011

Syndicat CFDT SF3C 64 rue de Saintonge 75003 PARIS
01.40.29.82.00